



Problème Ehpad

Par Abeille59

Bonjour,

Est-ce qu'un EHPAD peut donner les noms des visiteurs ?

Ayant un parent qui a perdu l'usage de la parole, il est difficile même impossible d'échanger.

Cela devient très difficile.

Merci de votre réponse.

Par ninakorina

Bonjour,

Pouvez-vous spécifier votre question ? Vous souhaitez obtenir le nom des personnes qui vient visiter votre parent en EHPAD ? Si c'est votre parent, en principe, l'établissement peut très bien vous donner la liste. Si vous ne faites pas partie de la famille, ils ont le droit de ne pas vous communiquer.

Par Abeille59

Merci de votre réponse.

Afin de faire preuve et de vigilance nous avons demandé à l'ehpad de nous informer de toutes visites. Simplement pour protéger au mieux notre proche.

Nous disposons d'une habilitation familiale générale qui est comme la tutelle. Jusqu'à maintenant et depuis plus de 2 ans nous savons toujours pas qui rend visite à notre proche. Donc nous visitons une personne privée de l'usage de la parole sans savoir si visite il y a ni courrier ni rien.

Par ninakorina

Dans ce cas je ne vois pas pourquoi l'EHPAD ne vous fourni pas la liste, vous êtes entièrement dans votre droit... Avez-vous essayé de contacter directement la direction de l'établissement à ce sujet ? Mail + Recommandé avec A/R. Joignez par ailleurs votre demande écrite qui stipule que vous souhaitez avoir la liste des visiteurs.